



CELLULE ECONOMIQUE DU
BTP DE LA REUNION

www.btp-reunion.net

→ Onglet « Déchets »

Contact de la mission
déchets : 02 62 40 28 25

Pour télécharger le
Mémento, veuillez [cliquer
ici](#)

**Liens pour la gestion des
déchets du BTP :**

<https://trackdechets.beta.gouv.fr/>

<https://www.democles.org/>

[Bourse aux matériaux](#)

[Recycleurs-du-btp.fr/quali-](#)

[recycle-btp](#)

**/!\ Le site suivant n'existe
plus :** [https://diagnostic-
demolition.ademe.fr/](https://diagnostic-demolition.ademe.fr/)

Pour les opérations de
démolition soumises à
obligations de diagnostics
selon les dispositions du
décret 2011-610, les
formulaires de récolement
(**CERFA 14498**) sont à
transmettre par mail à :
diagnostic.demolition@ademe.fr

Il est à noter que ce
diagnostic déchets évolue à
compter de l'année 2022 ;
Il devient un diagnostic «
Produits-Equipements-
Matériaux-Déchets »

[Décret n2021-821](#)

Un nouveau site internet est
en cours de création par le
CSTB afin de collecter les
diagnostics et formulaires de
récolement associés.

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DU BTP – ACTUALITES DES FILIERES

Bulletin de décembre 2022 – N°35– Mission gestion des déchets du BTP / CER BTP

Report du démarrage opérationnel de la filière REP Bâtiment

Le 19 décembre 2022, les quatre éco-organisme agréés pour la filière REP Bâtiment ont annoncé officiellement le report du démarrage opérationnel de la filière au **1^{er} mai 2023**.

Une mise en place effective de la filière était prévue au 1^{er} janvier 2023. Cependant, les entreprises du Bâtiment, par le biais de la Fédération Française du Bâtiment avaient formulé une demande auprès de l'État pour un report dans un délai de 9 mois entre la publication des barèmes et son application.

Ce report concerne :

1. L'application des écocontribution sur les produits et matériaux de construction du bâtiment ;
2. Le démarrage des services de reprise gratuite des déchets triés.

Il est rappelé que les fabricants et importateurs de produits et matériaux, ici appelés « producteurs » au sens de la REP, doivent néanmoins adhérer à l'un des éco-organismes dès le 1^{er} janvier 2023.

L'annonce de ce report était quasi certaine pour les professionnels du secteur au vu du retard pris par la filière.

Plusieurs éléments restent attendus pour le bon fonctionnement de la filière, notamment :

- La définition des règles de tri pour bénéficier de la gratuité de la reprise ;
- La publication des points de collecte partenaires de la REP pour l'année 2023 ;
- La création de l'organisme coordonnateur de la filière ;
- Les précisions sur la définition du « producteur ».

Source : Communiqué de presse de la FFB : [https://www.ffbatiment.fr/actualites-
batiment/presse/rep-batiment-demarrage-des-ecocontributions-au-1er-mai-2023-la-ffb-
entendue](https://www.ffbatiment.fr/actualites-batiment/presse/rep-batiment-demarrage-des-ecocontributions-au-1er-mai-2023-la-ffb-entendue)

Un site web dédié au réemploi des matériaux de construction à La Réunion

À La Réunion, près de 2,3 millions de tonnes de déchets du BTP sont générés chaque année. La CER BTP et ses partenaires ont donc relancé la Bourse aux matériaux, un site qui met à disposition du territoire un vivier de matériaux de seconde main.

S'engager pour réduire les déchets et préserver les ressources naturelles

Le secteur du BTP produit dix fois plus de déchets que les autres secteurs y compris les ménages. Dans un monde aux ressources limitées, il devient urgent d'accélérer le changement de modèle de production et de consommation. Suite au 2^e séminaire sur l'économie circulaire et la gestion des déchets du BTP organisé par la CER BTP, les acteurs du secteur s'engagent à limiter leur production de déchets et préserver les ressources naturelles de La Réunion.



CER BTP
CELLULE ECONOMIQUE DU BTP
DE LA REUNION

Avec le soutien
financier de :



Un outil pour développer l'économie circulaire sur le territoire réunionnais

Vous avez commandé trop de carrelage pour votre chantier ? Vendez-le sur La Bourse aux Matériaux !

Ce site créé par la CER BTP fonctionne comme une plateforme de petites annonces, à quelques exceptions près :

- Il est exclusivement dédié aux surplus de chantier, matériaux issus de la déconstruction, aux invendus ou matériaux abîmés destinés à être jetés ;
- Seuls les professionnels du BTP peuvent déposer une annonce ;
- Professionnels et particuliers peuvent acheter les articles proposés après avoir créé leur compte. Ils peuvent aussi générer des alertes personnalisées et une liste de favoris ;
- Les vendeurs peuvent décider de donner ou de vendre à prix réduit leurs produits.

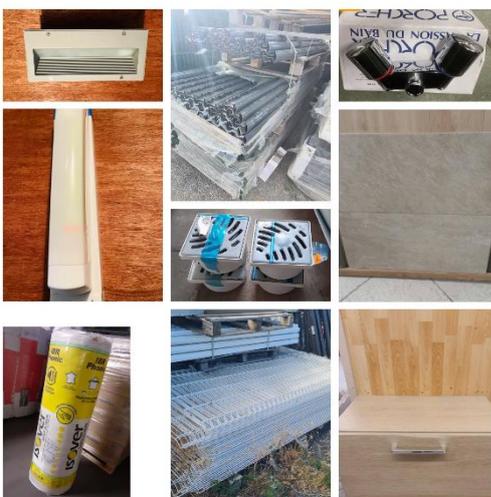
Cette plateforme locale est donc un pas important pour favoriser le réemploi des matériaux. Elle sera suivie par d'autres projets qui permettront de réduire l'impact environnemental du secteur du BTP. **Dès maintenant, ayez le réflexe Bourse aux matériaux ! Rendez-vous sur : www.bourseauxmatériaux.re**

La Bourse aux matériaux est financée par l'ADEME, la Région Réunion, le Conseil Départemental, le Groupe RAVATE, SBTPC-SOGEA Réunion, S2R et la CER BTP.

Quelques chiffres clés

Près de **4 400 utilisateurs** ont consulté le site de la bourse aux matériaux sur la période du 03 novembre 2022 au 12 décembre 2022.

288 comptes ont été créés. 89% des comptes ont été créés par des particuliers et 11% par des professionnels.



Au 12 décembre 2022, **64 annonces** sont en ligne sur le site de la bourse aux matériaux. Parmi ces annonces, on retrouve :

- Des éléments de signalétique (chute de pvc, ...)
- Des éclairages intérieurs/extérieurs (projecteur, hublot, applique alu, réglette SDB ...)
- Des éléments métalliques, tels que des poteaux ou panneaux de clôture
- Du revêtement de sol et mur (carrelages, dalle vinyle, placo en pvc)
- Des isolants (laine de verre, ...)
- Des menuiseries (portes de séparation, portes coupe-feu,
- De la robinetterie (mitigeur lavabo, mélangeur bain et douche, ...)
- Et bien d'autres (voir sur le site : www.bourseauxmatériaux.re)

Une vingtaine d'annonces ont été satisfaites par le biais de la bourse aux matériaux.

/!\ Une annonce n'est pas égale à 1 matériau (ex : 1 annonce pour 200 portes disponibles ou vente par lot).